



Formation théorique et pratique

Permis côtier

Cercle de la Voile - Quai du Carénage, Dieppe

Dimanche 6 avril 2025



© D.R.

Tarifs : Voir la grille tarifaire

Places disponibles : 20

Autres indications : La formation comprend la formation au code maritime sur une journée et la demi-journée consacrée à la pratique sur un bateau (rdv à prendre avec le CVD). Pour le passage de l'examen, un timbre fiscal de 78 € est à prévoir et 30 € d'inscription en centre d'examens (La Poste, Dekra, SGS : objectif code, Bureau Véritas : CodeN'Go) Le dossier d'inscription sera géré par le CVD et il est à retourner complété directement par mail : contact@cvdieppe.fr

	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7	T 8	T 9	Ext.
Coef.	< à 15 500	15 501 à 17 500	17 501 à 20 000	20 001 à 22 500	22 501 à 25 000	25 001 à 27 500	27 501 à 30 000	30 001 à 35 000	> à 35 000	
Participation de la CMCAS	85 €	75 €	65 €	55 €	45 €	35 €	30 €	25 €	20 €	0 €
Votre participation	190 €	200 €	210 €	220 €	230 €	240 €	245 €	250 €	255 €	289 €

Pour les personnes seules (célibataires, veuf-ve-s...), un abattement supplémentaire de 25 % est appliqué sur le coefficient social.